



# GUIDE

## DES MUSIQUES ACTUELLES

### EN MAYENNE

Enregistrer  
S'informer  
Se former  
Répéter  
Jouer

POP

ROCK  
&  
ROLL

ELECTRO

JAZZ

LOCAL DE RÉPÉT'

CONCERTS

STUDIO

Hors série  
**tranzistor**  
édition 2015

TAM  
CANTINE

TAM  
CANTINE

## INTRO

Au début des années 80, des activistes punk américains créaient des guides (dont certains sont toujours actifs comme *Book your own fuckin'life*) répertoriant groupes, lieux de concerts, labels, studios d'enregistrement, fanzines... Conçus pour faciliter la vie des musiciens, ces « manuels do it yourself » visaient aussi à favoriser leur autonomie et, par conséquent, à encourager l'entraide entre groupes d'une même scène.

Autant d'objectifs poursuivis par ce guide dont l'ambition est de rendre visible et lisible l'offre en matière d'info-ressources, de répétition, de formation, d'accompagnement et d'enregistrement en Mayenne.

Compilant contacts, infos utiles et conseils pratiques, cette « boîte à outils » s'adresse aux musiciens à la recherche d'informations sur les cours d'instrument et les formations existantes, comme aux groupes souhaitant mieux connaître les dispositifs d'accompagnement, tremplins, aides aux projets et autres ressources disponibles en Mayenne.

Musiciens, musiciennes, zikos, zikeuses, à vous de jouer !

## SOMMAIRE

### 📄 S'informer p.5

Centre info 6par4 / Tranzistor / Créer une association / Organiser un concert

### 📄 Répéter p.13

La Boîte à musique / Conservatoire de Laval / La Boussole / Le Cube / Les risques auditifs

### 📄 Se former p.17

Apprendre la musique / Se faire accompagner

### 📄 Jouer p.29

Petit kit du bookeur débutant / Tremplins et dispositifs de repérage

### 📄 Enregistrer p.35

Studios de répétition / Ingénieurs du son et studios professionnels / Financer un enregistrement / Diffuser sa musique sur le web

### 📄 Édition numérique

Ce guide est consultable et téléchargeable sur [tranzistor.org](http://tranzistor.org)

Une version mise à jour et actualisée est proposée chaque année et disponible sur ce même site en édition numérique.

# S'INFORMER

Un musicien informé en vaut deux !  
Difficile de trouver des contacts ? De se repérer dans la jungle tentaculaire du secteur musical ? Ou d'être au fait des législations et réglementations en vigueur ?

Petite check-list des structures et outils à votre disposition pour vous aiguiller et vous guider...



## L'INFO-RESSOURCES, C'EST QUOI ?

Éric Fagnot, responsable du centre info-ressources du 6par4 à Laval



On recense plus d'une cinquantaine de centres info-ressources en France, qui dans la plupart des cas sont rattachés à des salles de concerts, lieux spécialisés, studios de répétition... Leur rôle est d'**informer, orienter, conseiller et accompagner les porteurs de projets musicaux dans leur parcours**. Les musiciens bien évidemment, mais aussi les organisateurs de concerts, manageurs en herbe... qui souhaitent se procurer des contacts ou plus globalement se faire accompagner dans le montage d'un projet : faire un disque, créer une association, s'inscrire à la Sacem, rechercher des financements...

En réseau avec de nombreuses structures et disposant d'une connaissance fine de son territoire, le centre info, en plus de vous offrir un café, est une porte d'entrée incontournable pour se faire connaître, et mieux connaître l'activité musicale de son territoire.

## CENTRE INFO-RESSOURCES 6PAR4

Installé dans la salle de concert lavalloise, le centre info-ressources du 6par4 a pour objectif de répondre à toutes les questions que se pose un musicien ou un acteur du milieu musical, en proposant (gratuitement) différents outils et services.

### Rendez-vous conseils

Un accompagnement personnalisé pour répondre à vos questions administratives, budgétaires, juridiques, sociales, etc. et pour vous aider à avancer dans vos projets.

### Un fonctionnement en réseau

Le centre info du 6par4 contribue aux pages info-ressources du site [Tranzistor.org](http://Tranzistor.org) (annuaire, petites annonces, agenda, liens utiles, etc.), ainsi qu'à la publication de la **newsletter** Tranzistor, destinée aux musiciens de la scène locale.

Tête de pont de l'info-ressources en Mayenne, le centre info travaille en lien étroit avec les lieux de répétition du département assurant également une mission d'info-ressources.

### Pour qui ?

Le centre info-ressources est ouvert à tous : musiciens, techniciens, organisateurs de concerts, manageurs, étudiants ainsi qu'à tous les curieux et passionnés de musique.

### Jours et horaires d'ouverture

Du mardi au jeudi, de 14h à 18h.

### Contact

Éric Fagnot - 6par4  
177 rue du vieux Saint Louis - 53000 Laval  
02 43 59 77 80 - [eric@6par4.com](mailto:eric@6par4.com) - [www.6par4.com](http://www.6par4.com)

## TRANZISTOR

Magazine créé en 2001, Tranzistor constitue aujourd'hui un outil d'info-ressources et de valorisation de la scène musicale départementale, partagé par Mayenne Culture et le 6par4, et s'appuyant sur différents supports :

### Le magazine Tranzistor

Passage en revue de l'actualité musicale, dossiers thématiques, interviews, chroniques de disques, agenda concerts... Ce magazine gratuit, publié trois fois par an et édité à 3300 exemplaires par Mayenne Culture, vise à promouvoir et valoriser l'activité musicale du département.

### Tranzistor l'émission

Diffusée tous les premiers jeudis du mois sur L'Autre radio, *Tranzistor l'émission* se décline également chaque trimestre en version « live », en public et en direct de la Rotonde du Théâtre de Laval.

### La newsletter Tranzistor

Cette lettre d'info destinée aux musiciens du département compile chaque mois les infos pratiques et bons plans du moment : formations, infos concerts, tremplins, etc.

Pour s'abonner : [www.tranzistor.org/newsletter](http://www.tranzistor.org/newsletter)

### Tranzistor.org

En complément de son contenu rédactionnel (articles, news...), le site web de Tranzistor propose :

- un **annuaire** des musiques actuelles en Mayenne répertoriant les musiciens, lieux de concerts, festivals, studios de répétition et d'enregistrement, etc. N'oubliez pas de vous y inscrire!
- un **guide des tremplins** et des dispositifs de repérage organisés dans la région Ouest.
- une sélection de **liens utiles** vers des sites ressources nationaux et régionaux proposant des annuaires en ligne, des fiches pratiques, etc.
- des **petites annonces**.

### Contact

Nicolas Moreau - Mayenne Culture  
Centre administratif Jean Monnet - 25 rue de la Maillarderie - 53000 Laval  
02 43 59 96 50 - [contact@tranzistor.org](mailto:contact@tranzistor.org) - [www.tranzistor.org](http://www.tranzistor.org)



© Erwann Surcouf

### Le pack du zikos Tomahawk

Édité par le collectif de groupes bretons Tomahawk, cet « anti-manuel » recense plus de 150 cafés-concerts en région Bretagne et départements limitrophes, une soixantaine de tremplins et distille des conseils en développement très avisés.

📍 [www.tomahawk-music.eu](http://www.tomahawk-music.eu)

### LE MÉDIA MUSICAL DES PAYS DE LA LOIRE

Initié par Trempolino, le site web Tohu Bohu propose des interviews, articles et chroniques de disque des groupes et musiciens régionaux, un annuaire des musiques actuelles en Pays de la Loire, des liens utiles, ressources, petites annonces, etc.

📍 [www.tohubohu-media.com](http://www.tohubohu-media.com)

## CRÉER UNE ASSOCIATION

### Une association, pourquoi ?

Étape incontournable lorsque l'activité d'un groupe commence à se développer, créer une association permet de disposer d'une **capacité juridique**. On peut alors ouvrir un compte bancaire, recevoir des dons (exemple : appel à souscription pour financer un enregistrement studio), des subventions, acheter du matériel, signer un contrat, émettre des factures...

Attention : le fait qu'une association soit à but non lucratif n'empêche pas celle-ci d'effectuer des bénéfices, mais implique que ces bénéfices ne peuvent être partagés entre les membres de l'association et contribuer à leur enrichissement personnel.

La loi 1901 définit l'association comme « *la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices* ».

### Définir l'objet et les statuts de l'association

Avant toute démarche, il s'agit de bien définir le projet, les objectifs et le mode d'organisation de l'association ainsi que les responsabilités entre les membres de l'équipe associative.

Cette réflexion préalable facilitera la rédaction des statuts qui définissent l'objet et le mode de fonctionnement de l'association. Le contenu et la forme de ces statuts sont libres. Les modèles et statuts types proposés par les préfectures ou certains organismes ne sont pas obligatoires. Il s'agit surtout de disposer de statuts adaptés au fonctionnement de son association.

Il peut être d'ailleurs utile de se faire accompagner dans la rédaction de ces statuts, qui en général mentionnent les informations suivantes :

- le nom de l'association,
- l'objet (les buts et objectifs de l'association ; mieux vaut prévoir un objet assez large permettant aux activités de l'association d'évoluer),
- le siège social (adresse postale de l'association, qui peut être un domicile),
- la durée pour laquelle l'association est créée (qui peut être une durée indéterminée),
- l'organisation de l'association (modalités des prises de décisions et de leur exécution, fonctionnement des instances dirigeantes),
- les membres (catégories, conditions d'adhésion et d'exclusion),
- les ressources (financières, humaines),
- les modalités de modification des statuts et de dissolution de l'association...

### Déclarer l'association

Ces statuts rédigés, il faut ensuite déposer une **déclaration** à la préfecture ou sous-préfecture où est situé le siège social de l'association.

Cette déclaration fait apparaître :

- le nom et l'objet de l'association,
- l'adresse du siège social,



- les noms, professions, domiciles et nationalités des personnes qui sont chargées de son administration et de sa direction (bureau...).

À noter : des formulaires de déclaration types sont téléchargeables sur [www.associations.gouv.fr](http://www.associations.gouv.fr)

Cette déclaration doit être accompagnée d'un exemplaire des statuts signé par au moins deux membres de l'association et d'un compte-rendu de l'assemblée constitutive de l'association, signé par au moins un membre de l'association.

Le dépôt de la déclaration peut s'effectuer :

- par internet via le téléservice « e-crédation » ([www.associations.gouv.fr](http://www.associations.gouv.fr))

- par courrier ou simple dépôt à la préfecture. Joindre dans ce cas une enveloppe affranchie pour 20g, portant l'adresse du siège social de l'association.

Une fois cette déclaration effectuée, l'administration vous demandera de remplir un imprimé de **demande d'insertion au Journal Officiel** (coût : 44€). Cette insertion officialise la création de votre association et lui confère une capacité juridique.

Source : *Le petit manuel du musicien amateur - Fuzz'Yon/14Bis Espace Jeunes*

❖ **Pour en savoir plus** : consultez le guide pratique de l'association sur [www.guide-pratiqueasso.org](http://www.guide-pratiqueasso.org) et le site [www.associations.gouv.fr](http://www.associations.gouv.fr)

❖ **Pour plus d'infos et vous faire accompagner dans la création de votre asso** : contactez le Centre d'étude et d'action sociale (Céas) : Jean-Louis Villin - 02 43 66 94 34 - [ceas53@wanadoo.fr](mailto:ceas53@wanadoo.fr)



## ORGANISER UN CONCERT

L'organisation d'un concert ou d'un festival implique un certain nombre de démarches préalables. Petit abécédaire non exhaustif des étapes à suivre et des informations à connaître.

### Autorisations

L'organisation de toute manifestation publique nécessite l'autorisation du maire de la commune concernée. L'organisateur doit donc effectuer, suffisamment longtemps à l'avance, une demande d'autorisation à la mairie.

Il peut également être utile, selon les manifestations, de prévenir les autorités qui pourraient être concernées de près ou de loin par un tel événement : la préfecture, la police (pour des raisons de sécurité), le voisinage (nuisances sonores éventuelles). Certaines requêtes nécessitent également l'approbation de la mairie ou de la préfecture (interdiction de circuler, l'implantation de panneaux, l'usage d'une sonorisation sur la voix publique, l'installation d'un chapiteau, etc.).

### Assurances

Tout artiste ou tout bénévole intervenant à l'occasion d'un spectacle doit être assuré par l'organisateur. Il est obligatoire de contracter une **assurance responsabilité civile organisateur** (RCO) couvrant ponctuellement les dommages causés à la salle, aux biens et aux personnes lors de la manifestation (inclure les périodes de montage et de démontage).

Pour le matériel, il peut être utile de prendre une assurance tous risques matériels.

### Billetterie

Dans le cas où l'organisateur met en place une billetterie, il doit remettre un **billet à chaque spectateur**. À noter : la mise en place d'une billetterie est obligatoire lorsque le spectacle est payant.

Le billet doit être composé d'une souche conservée par l'organisateur, d'une partie laissée au spectateur et d'un coupon de contrôle retenu lors du contrôle effectué avant l'accès au lieu du spectacle. Les billets doivent être numérotés et conservés dix ans.

◆ Pour plus d'infos : consultez la fiche pratique de l'IRMA relative à la billetterie : [www.irma.asso.fr/La-billetterie-des-spectacles](http://www.irma.asso.fr/La-billetterie-des-spectacles)

### Déclaration des droits d'auteur (Sacem)

L'organisateur doit déclarer le concert, 15 jours avant sa date, à la Sacem, par téléphone, par courrier ou en ligne (contacts et formulaires de déclaration sur [www.sacem.fr](http://www.sacem.fr)).

Dans le cas des concerts dont le prix d'entrée ne dépasse pas 20€ et dont le budget des dépenses est inférieur ou égal à 3 000€, un tarif forfaitaire est appliqué, réglable dès la déclaration du spectacle.

Dans le cas des concerts dont le prix d'entrée est supérieur à 20€ et/ou dont le budget des dépenses est supérieur à 3 000€, la redevance est proportionnelle aux



recettes ou aux dépenses. Dans les 10 jours suivant le concert, l'organisateur devra envoyer à la Sacem le programme des œuvres diffusées, accompagnées de l'état des recettes et dépenses du concert.

À noter : Même si l'entrée est gratuite, la Sacem peut percevoir des droits sur les dépenses engagées et autres recettes. Par ailleurs si lors de la manifestation aucune oeuvre du répertoire de la Sacem n'est utilisée, il n'y aura aucune redevance à payer.

◆ Pour plus d'infos : [www.sacem.fr](http://www.sacem.fr)

### Licence d'entrepreneur de spectacles

L'organisation de concerts s'inscrit dans un **cadre réglementaire spécifique**. En effet, tout entrepreneur de spectacles régulier doit disposer d'une licence. Cette licence, dont il existe 3 catégories, est délivrée par la direction régionale des affaires culturelles (DRAC), auprès de qui il faut en faire la demande.

Pour ceux dont l'activité principale n'est pas l'organisation de spectacles, il est cependant possible d'organiser des spectacles sans posséder la licence, et ce dans la **limite de six représentations par an**. On parle alors d'**organisateur occasionnel**. À noter : dans le cas d'un festival, si lors de la manifestation plus de 6 groupes sont programmés, la demande d'obtention de la licence est obligatoire (6 représentations = 6 prestations scéniques).

### Rémunération des artistes

Les artistes doivent être rémunérés sous forme de salaire. Tout contrat passé avec un artiste moyennant rémunération est considéré comme un contrat de travail. Il existe deux types de contrat : le contrat d'engagement et le contrat de cession.

Le **contrat de cession** des droits d'exploitation d'un spectacle est passé entre le producteur ou tourneur et l'organisateur. Dans ce cas, l'organisateur « achète » le droit de diffuser le spectacle. Le producteur ou le tourneur reste l'employeur des artistes.

Le **contrat d'engagement** est passé directement avec l'artiste. Dans ce cas, l'organisateur est l'employeur légal des artistes.

Service gratuit d'aide administrative, le **Guichet unique** ou **Guso** vise à simplifier les démarches des organisateurs occasionnels pour l'embauche d'un artiste. Un formulaire unique et valant contrat de travail permet ainsi de s'acquitter en une seule fois de toutes les cotisations sociales induites par cette embauche.

◆ Pour plus d'infos : [www.guso.fr](http://www.guso.fr)

### Remboursement de frais

Dans le cas de recours à des bénévoles ou de la programmation d'artistes amateurs (définis par le fait qu'ils interviennent de manière entièrement bénévole - et ce, qu'ils soient ou non professionnels), ces derniers ne doivent pas recevoir de salaire de la part de l'organisateur. On admet cependant qu'ils puissent être remboursés des dépenses engagées pour le compte de l'association.

Tout remboursement doit correspondre à une dépense réelle et doit être justifié par une facture (billet de train, note de restaurant...). À défaut de justification, les sommes versées aux bénévoles peuvent être considérées par l'URSSAF comme des salaires déguisés et peuvent donner lieu à des redressements.



&gt;&gt;&gt;

**Sécurité**

À la demande du maire, une commission de sécurité peut décider si une manifestation peut être autorisée ou pas.

Non obligatoire en dessous de 1500 spectateurs, un service de sécurité peut s'avérer nécessaire dans certains cas. Élément important de la réussite du spectacle, le service de sécurité est chargé de la sécurité des artistes, du public et des techniciens. Veiller à ne jamais disposer de matériel ou d'installations dans une zone de passage du public ou devant une sortie de secours.

À partir de l'heure d'ouverture des portes, l'organisateur est responsable de la sécurité dans l'enceinte du spectacle, mais aussi dans un rayon de 50 mètres autour de l'entrée.

**Taxe fiscale sur les spectacles de variétés**

Cette taxe à caractère fiscal est obligatoire : tout organisateur doit déclarer ses recettes au CNV (Centre national des variétés). Elle s'élève à 3,5% des recettes de la billetterie ou du prix du contrat de cession (dans le cas d'un concert gratuit).

◆ Pour plus d'infos : [www.cnv.fr/taxe-fiscale](http://www.cnv.fr/taxe-fiscale)

**Vente de boissons**

Si vous proposez des boissons à vendre lors de votre manifestation, il est nécessaire d'obtenir une autorisation auprès de la mairie et de déclarer l'ouverture d'un débit de boissons temporaire à la recette locale des impôts.

L'ouverture d'un débit de boissons temporaire avec licence de 2<sup>e</sup> catégorie (vin, bière, etc.) donne lieu au paiement d'une taxe « spéciale » (autorisation valable un an).

Sources : *fiches pratiques IRMA, Le petit manuel du musicien amateur - Fuzz'Yon/14Bis Espace Jeunes*

◆ Pour en savoir plus : consultez la fiche pratique de l'IRMA relative à l'organisation de spectacles : [www.irma.asso.fr/L-organisation-de-spectacles](http://www.irma.asso.fr/L-organisation-de-spectacles)

📖 Centre d'information et de ressources pour les musiques actuelles, l'IRMA propose sur son site un répertoire de plus de 27 000 contacts (artistes, diffuseurs, labels, tourneurs, salles de spectacle...), mais aussi une librairie spécialisée de plusieurs centaines d'ouvrages (législation, technique, politiques et management culturels, musicologie...) et de nombreuses fiches (très) pratiques sur les contrats, l'organisation de spectacles, le droit d'auteur, etc.

◆ [www.irma.asso.fr](http://www.irma.asso.fr)

# RÉPÉTER

Besoin d'un lieu pour répéter ponctuellement ou régulièrement ? Le département dispose aujourd'hui de plusieurs studios de répétition adaptés aux musiques amplifiées, équipés et proposant différents services complémentaires de la répétition : info-ressources, accompagnement, enregistrement...



## QUE TROUVE-T-ON DANS UN STUDIO DE RÉPÉTITION ?

**Bruno Legrand**, animateur de *La Boussole*, studios musiques actuelles du conservatoire du Pays de Mayenne



Notre objectif, au Grand Nord comme dans les autres studios, est de répondre aux attentes des groupes locaux ainsi qu'à tous les musiciens amateurs souhaitant développer des projets collectifs. Nous mettons à disposition des musiciens des studios adaptés, équipés en matériel et traités acoustiquement pour offrir un confort de travail sans déranger qui que ce soit. Le tout à des tarifs très accessibles. Mais ce n'est pas tout, car un groupe ne se contente pas de répéter. C'est aussi jouer sur scène, enregistrer, se former, s'informer, se structurer... Il s'agit d'**envisager toutes les dimensions de la vie d'un groupe au quotidien**.

Le cœur du projet réside dans l'accompagnement personnalisé des musiciens, sans distinction de style musical, sans condition d'âge ni contrainte géographique. Des actions se développent également avec les acteurs locaux et départementaux afin de proposer aux groupes des concerts dans des conditions professionnelles, des formations, des résidences...

## Évron

### LA BOÎTE À MUSIQUE (CSC LE TRAIT D'UNION)



#### Studio(s)

Studio 1 (30m<sup>2</sup>).

#### Matériel

Matériel de sonorisation, micros, batterie, amplis guitare, ampli basse, piano numérique, matériel d'enregistrement. Possibilité de stockage du matériel.

#### Service(s) proposé(s)

Répétition / Info-ressources / Enregistrement-maquettage

#### Tarif(s)

Gratuit.

#### Jours et horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi, de 10h à 18h. Samedi, de 10h à 17h (en fonction des besoins du groupe : possibilité de remise des clés sous conditions et caution).

#### Contact

Serge Churin - Centre socio-culturel Le Trait d'union  
32 bis rue du Montaigu - 53600 Évron  
02 43 01 22 09  
serge.churin@evron.fr

## Laval

### DÉPARTEMENT MUSIQUES ACTUELLES DU CONSERVATOIRE



#### Studio(s)

Studio 1 (33m<sup>2</sup>), studio 2 (37m<sup>2</sup>).

#### Matériel

Matériel de sonorisation, micros, batterie.

#### Service(s) proposé(s)

Répétition / Aide à la 1<sup>re</sup> répétition / Info-ressources / Enregistrement-maquettage / Accompagnement technique / Accompagnement artistique / Accompagnement à la scène

#### Tarif(s)

3€/heure/groupe.

#### Jours et horaires d'ouverture

Du lundi au dimanche, de 9h à 23h.

#### Contact

Christophe Chauvel - Conservatoire de Laval  
40 rue des Ribaudières - 53000 Laval  
02 43 02 05 86 / 06 03 62 57 21  
christophe.chauvel@laval.fr

## Mayenne

### LA BOUSSOLE (LE GRAND NORD)



#### Studio(s)

Studio 1 (60m<sup>2</sup>), studio 2 (30m<sup>2</sup>), 1 control room pour l'enregistrement.

#### Matériel

Matériel de sonorisation, micros, batterie, amplis guitare, ampli basse, claviers, matériel d'enregistrement.

#### Service(s) proposé(s)

Répétition / Aide à la 1<sup>re</sup> répétition / Info-ressources / Enregistrement-maquettage / Accompagnement technique / Accompagnement artistique / Accompagnement à la scène

#### Tarif(s)

Répétition hebdomadaire de 3 heures maximum : 20€/mois/groupe ou 150€/an/groupe. Répétition(s) hebdomadaire(s) de 6 heures max (ou 2x3 heures) : 30€/mois/groupe ou 200€/an/groupe.

À la carte : 3€/heure/groupe ou 20€/jour/groupe.

#### Jours et horaires d'ouverture

Du lundi au dimanche, de 9h à minuit.

#### Contact

Bruno Legrand - Conservatoire du Pays de Mayenne  
Le Grand Nord - Esplanade François Mitterrand - 53104 Mayenne  
02 43 11 19 89  
bruno.legrand@paysdemayenne.fr  
conservatoire.legrandnord.fr

## Saint-Denis-De-Gastines

### LE CUBE



#### Studio(s)

Studio 1 (30m<sup>2</sup>), studio 2 (20m<sup>2</sup>), 1 control room pour l'enregistrement.

#### Matériel

Matériel de sonorisation, micros, batterie, amplis guitare, ampli basse, clavier, matériel d'enregistrement, matériel MAO (ordinateurs, contrôleurs, pads...). Possibilité de stockage du matériel.

#### Service(s) proposé(s)

Répétition / Aide à la 1<sup>re</sup> répétition / Info-ressources / Enregistrement-maquettage / Accompagnement technique / Accompagnement artistique / Accompagnement à la scène

#### Tarif(s)

Répétition hebdomadaire de 3 heures : 21€/mois/groupe ou 160€/an/groupe. Possibilité de répétition à la journée ou à l'heure.

#### Jours et horaires d'ouverture

Du lundi au dimanche, de 9h à 23h.

#### Contact

Jérémy Frère - Le Cube / École de musique communautaire de l'Ernée  
Impasse de l'Harmonie - 53500 Saint-Denis-de-Gastines  
02 43 00 14 61  
jeremy@lecube-studio.com  
www.lecube-studio.com

## LES RISQUES AUDITIFS

Qui n'a pas ressenti un mal de tête, un bourdonnement ou un sifflement dans les tympans après un concert ou une répétition ? Ce sont des signes d'une overdose de son qui peut entraîner un acouphène (sifflement), voire une surdité temporaire ou permanente, ou encore la perte d'audition partielle de certaines fréquences.

Il faut retenir que le risque auditif est lié à la dose de son reçu (durée + intensité). L'exposition répétée et durable à de forts niveaux sonores comporte des risques qui peuvent s'avérer graves, et dont les conséquences sont souvent irrémédiables.

Afin de prévenir ces risques, quelques précautions simples sont à prendre lors de vos répétitions ou concerts.

### Les bons réflexes

Les protections protègent bien nos oreilles, pour être efficaces, elles doivent être correctement posées et être portées pendant toute la durée d'exposition.

Nos oreilles ont aussi besoin de repos :

- des temps de pause sont indispensables toutes les 45 minutes, lors des répétitions ou des concerts.

- l'écoute au baladeur, après une répétition ou un concert, est à éviter.

En cas de sifflement ou de bourdonnement prolongé ou d'une perte d'audition temporaire, reposez vos oreilles, évitez au maximum toute exposition au bruit et consultez rapidement votre médecin ou ORL.

### En répétition

Tâchez de travailler dans un confort d'écoute optimal, dans une pièce à l'acoustique adaptée, et en jouant sur le placement et la disposition des instruments (la batterie en face de l'ampli basse, les amplis surélevés afin qu'on puisse mieux les entendre et éviter de pousser le son...).

### Les protections auditives

*Les bouchons en mousse* : solution la moins onéreuse et assurant une protection efficace s'ils sont bien posés. Ils sont peu adaptés à l'écoute de musique live, car étouffant et déformant certains sons.

*Les protections auditives standards* avec filtres acoustiques (type Earpad) : s'adaptant à tous les conduits auditifs et offrant un bon confort d'écoute, elles présentent l'avantage d'être très abordables financièrement : environ 15 euros la paire (achat chez les audioprothésistes).

*Les bouchons moulés* : adaptés à l'empreinte de votre oreille, ils allient protection et confort d'écoute. Demandez conseil à votre médecin ou votre audioprothésiste. Coût moyen : 120€ la paire.

À noter : dans le cadre de l'opération Pianissimo, la Mutualité Française offre la possibilité aux musiciens de s'équiper en bouchons moulés à des tarifs préférentiels (50€ la paire). Opération limitée à 25 personnes par an.

Contact : Éric Fagnot (02 43 59 77 80 - eric@6par4.com)

Source : *Le petit manuel du musicien amateur - Fuzz'Yon/14Bis Espace Jeunes*

◆ Pour en savoir plus : [www.agi-son.org](http://www.agi-son.org)

## SE FORMER

Ça « s'apprend » les musiques actuelles ?

Oui, la preuve en Mayenne : plus de

50% des musiciens ont suivi un

enseignement musical en école de

musique ! Le département offre une

diversité de propositions pédagogiques,

des cours individuels d'instruments

à l'accompagnement de groupes, des

stages courts aux cursus longs, des écoles

associatives aux conservatoires...



## APPRENDRE LA MUSIQUE / SE PERFECTIONNER

Vous souhaitez apprendre à jouer de la basse électrique ? Perfectionner votre jeu de guitare ? Ou tout simplement pratiquer votre instrument avec d'autres musiciens ? Différents types de réponses sont proposés aux enfants comme aux adolescents ou adultes : cours d'instrument individuel ou en groupe, atelier de pratique collective, parcours personnalisé...

En voici un panorama forcément synthétique. Pour plus d'informations sur les enseignements proposés et les modalités pratiques (tarif, horaire, etc.), n'hésitez pas à vous adresser directement aux écoles.

### LES MUSIQUES ACTUELLES À L'ÉCOLE DE MUSIQUE ? POURQUOI ? COMMENT ?

*François-Marie Foucault, directeur du conservatoire de Laval*



Les écoles de musique et le monde des musiques actuelles ont longtemps fonctionné en parallèle, les unes axant historiquement leur travail sur l'interprétation d'œuvres du répertoire alors que les autres faisaient la part belle à la création et la transmission orale. **Les pratiques ont beaucoup évolué depuis dans les écoles, et les réponses apportées essaient de coller au plus près des demandes de tous.** La dimension de la création, des différents modes de transmission (orale et écrite) ainsi que la diversité esthétique sont au cœur des préoccupations...

Par un apprentissage basé sur les connaissances de chacun, alternant temps individuels et collectifs, l'idée est de mettre des mots, une technique, un contexte sur ce que l'on sait déjà pour ensuite aller plus loin. En général, les musiciens viennent avec une demande très précise et repartent avec beaucoup plus que ce qu'ils avaient imaginé ! L'école de musique devient un lieu d'expérimentation et de partage culturel, et non un simple lieu d'enseignement.

### Ahuillé

#### FAMILLES RURALES

##### Type de structure

Association

##### Instrument(s) enseigné(s)

Batterie / Djembé / Guitare acoustique / Guitare électrique / Piano / Synthétiseur / Trompette.

##### Contact

Association Familles Rurales Ahuillé Musique  
21 place de l'Église - 53940 Ahuillé  
02 43 68 96 02  
florenceborel@neuf.fr

### Bonchamp

#### ÉCOLE DE MUSIQUE MAURICE RAVEL

##### Type de structure

Établissement public d'enseignement artistique

##### Atelier(s)

Atelier jazz / Big band.

##### Contact

École de musique Maurice Ravel  
25 rue du Maine - 53960 Bonchamp  
02 43 91 45 15  
musique.bonchamp@wanadoo.fr

### Changé

#### PÔLE D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

##### Type de structure

Établissement public d'enseignement artistique

##### Instrument(s) enseigné(s)

Basse électrique / Guitare électrique.

##### Atelier(s)

Atelier impro / Ateliers ados-adultes / Atelier accompagnement chant.

##### Accompagnement

Accompagnement artistique (groupes et artistes solo).

##### Contact

École municipale de musique  
2 rue des Bordagers - 53810 Changé  
02 43 49 05 79  
ateliersdesartsvivants@mairie-change.fr

### Château-Gontier

#### CHALLENGE MUSIK

##### Type de structure

Association

##### Instrument(s) enseigné(s)

Basse électrique

##### Accompagnement

Conseils en management d'artiste, production musicale, enregistrement, mise à disposition de salle de répétition... (groupes et artistes solo adhérents de l'association).

##### Contact

Challenge Musik  
9 rue du Général Lemonnier  
53200 Château-Gontier  
06 63 80 46 05  
challenge-musik@hotmail.fr  
www.challenge-et-musik.org

### Château-Gontier

#### CONSERVATOIRE DU PAYS DE CHÂTEAU-GONTIER

##### Type de structure

Établissement public d'enseignement artistique

##### Instrument(s) enseigné(s)

Basse électrique / Batterie / Guitare d'accompagnement.

##### Atelier(s)

Atelier musiques assistées par ordinateur (MAO) / Atelier création et improvisation.

##### Accompagnement

Stages individualisés (regard extérieur, conseils) pour groupes ou artistes solo.

##### Contact

Conservatoire du Pays de Château-Gontier  
Place André Counord  
53200 Château-Gontier  
02 43 09 30 90  
conservatoire@chateaugontier.fr  
culture.chateaugontier.fr

### Contest

#### FAMILLES RURALES

##### Type de structure

Association

##### Instrument(s) enseigné(s)

Guitare acoustique / Guitare électrique.

##### Contact

Familles Rurales association de Contest  
Mairie de Contest  
Route principale - 53100 Contest  
02 43 00 46 17  
benoitrousse@orange.fr

**Cossé-Le-Vivien / Craon****ÉTABLISSEMENT  
D'ENSEIGNEMENTS  
ARTISTIQUES DU  
PAYS DE CRAON****Type de structure**

Établissement public d'enseignement artistique

**Instrument(s) enseigné(s)**

Accordéon diatonique (cours en atelier collectif) / Accordéon chromatique / Basse électrique / Batterie / Chant / Contrebasse jazz / Guitare d'accompagnement / Guitare électrique / Piano jazz / Saxophone / Synthétiseur / Trompette jazz.

**Atelier(s)**

Atelier jazz / Atelier musiques actuelles / Atelier MAO / Atelier groove / Atelier chanson / Batucada / Big band junior / Percussions africaines.

**Accompagnement**

Accompagnement artistique (groupes, artistes solo).

**Contact**

Établissement d'enseignements artistiques du Pays de Craon  
Place Tussenhausen - BP 52  
53230 Cossé-Le-Vivien  
02 43 91 79 03  
ecole-de-musique-int-cosse@wanadoo.fr

**Cossé-Le-Vivien / Craon / Cuillé****MUSIC CLUB  
INTERCANTONAL COSSÉEN****Type de structure**

Association

**Instrument(s) enseigné(s)**

Accordéon / Batterie / Chant / Clavier / Guitare acoustique / Guitare électrique / Piano.

**Contact**

Music club intercantonale cosséen  
100 place Tissenhausen  
53230 Cossé-Le-Vivien  
02 43 68 77 14  
musicclub.cosse@laposte.net

**Ernée****ÉCOLE DE MUSIQUE  
COMMUNAUTAIRE DE L'ERNÉE****Type de structure**

Établissement public d'enseignement artistique

**Instrument(s) enseigné(s)**

Basse électrique / Guitare électrique.

**Atelier(s)**

Atelier musiques actuelles.

**Accompagnement**

Accompagnement artistique, technique et scénique proposé par Le Cube, antenne de l'école de musique.

**Contact**

École de musique communautaire de l'Ernée  
Parc activités de la Querminais - 53500 Ernée  
02 43 05 98 88  
ecoledemusique-cclernee@wanadoo.fr

**Évron****CONSERVATOIRE  
DES COËVRONS****Type de structure**

Établissement public d'enseignement artistique

**Instrument(s)/discipline(s) enseigné(s)**

Basse électrique / Batterie / Ear training / Guitare électrique / Musique assistée par ordinateur (MAO).

**Atelier(s)**

Atelier jazz / Atelier musiques actuelles / Atelier impro jazz / Atelier musique klezmer / Atelier steel drums.

**Accompagnement**

Conseils, enregistrements, mise à disposition de salles et de matériel (groupes et artistes solo résidant sur la communauté de communes). En partenariat avec le CSC Le Trait d'union.

**Contact**

Conservatoire des Coëvrons  
Boulevard Maréchal Juin - 53600 Évron  
02 43 01 94 76  
cbarrere@lescoevrons.com  
www.emda.lescoevrons.com

**Laval****AFRIQUE  
RÉHEM****Type de structure**

Association

**Instrument(s) enseigné(s)**

Percussions africaines (cours en atelier collectif, stages)

**Contact**

Association Afrique Réhem  
06 51 71 73 24  
afriquerehem@live.fr  
afriquerehem.wix.com/asso

**Laval****BENKADI****Type de structure**

Association

**Instrument(s) enseigné(s)**

Percussions africaines (cours en atelier collectif)

**Contact**

Association Benkadi  
06 18 29 43 30  
benkadiassociation@hotmail.com  
benkadiassociation.wix.com/benkadiassociation

**Laval****ÉCOLE  
PAUL FAURE****Type de structure**

Structure indépendante

**Instrument(s) enseigné(s)**

Accordéon diatonique / Chant / Flûte traversière / Guitare acoustique / Guitare électrique / Piano.

**Atelier(s)**

Atelier jazz impro.

**Contact**

École Paul Faure  
25 rue Crossardière - 53000 Laval  
02 43 56 78 55 / 06 60 77 33 64  
annie.conseil@orange.fr

**Laval****CONSERVATOIRE  
DE LAVAL****Type de structure**

Établissement public d'enseignement artistique

**Instrument(s)/disciplines enseigné(s)**

Basse électrique / Chant / Clavier / Composition / Guitare acoustique / Guitare d'accompagnement / Guitare électrique / Musique assistée par ordinateur (MAO) / Percussions / Techniques du son.

**Atelier(s)**

Atelier jazz / Atelier musiques actuelles / Atelier de pratiques instrumentales / Atelier de création musicale / Atelier de pratiques collectives / Atelier steel drums.

**Accompagnement**

Accompagnement artistique, technique et scénique (groupes, artistes solo).

**Contact**

Conservatoire de Laval  
27 rue de Bretagne - 53000 Laval  
02 43 01 28 31  
crd[@]laval.fr

**Laval****ÉCOLE MODERNE  
DE MUSIQUE****Type de structure**

Association

**Instrument(s) enseigné(s)**

Accordéon / Basse électrique / Batterie / Chant / Clavier / Guitare acoustique / Guitare électrique / Piano / Saxophone.

**Accompagnement**

Accompagnement artistique (groupes, artistes solo).

**Contact**

École moderne de musique  
6 B ruelle des Quatre Pavillons - 53000 Laval  
02 43 49 91 19  
ecolemoderne.demusique@orange.fr  
www.emm-laval.fr

**Laval****L'ATELIER  
DU RYTHME****Type de structure**

Structure indépendante

**Instrument(s) enseigné(s)**

Batterie / Basse électrique / Guitare acoustique / Guitare électrique.

**Atelier(s)**

Atelier jazz impro / Atelier musiques actuelles.

**Contact**L'atelier du rythme Jean-Pierre Aubinière  
64 rue Piednoir - 53000 Laval  
06 47 10 44 71  
latelier.du.rythme@orange.fr  
www.latelierdurythme.fr**Laval****LES DOIGTS  
TONIQUES****Type de structure**

Association

**Instrument(s) enseigné(s)**

Accordéon diatonique (cours en atelier collectif).

—

**Contact**Clément Guais  
06 03 96 29 97  
accordeon.guais@yahoo.fr**L'Huisserie****ÉCOLE MUNICIPALE  
DE MUSIQUE****Type de structure**

Établissement public d'enseignement artistique

**Instrument(s) enseigné(s)**

Guitare acoustique / Guitare électrique / Percussions / Piano / Saxophone / Trompette.

**Atelier(s)**

Atelier de pratiques collectives.

**Accompagnement**

Accompagnement artistique (groupes et artistes solo résidents sur la commune).

**Contact**École municipale de musique de L'Huisserie  
2 rue du Maine - 53970 L'Huisserie  
02 43 91 48 24  
ecolemusique.lhuisserie@gmail.com  
www.lhuisserie.fr**Loiron****ÉCOLE DE MUSIQUE  
DU PAYS DE LOIRON****Type de structure**

Établissement public d'enseignement artistique

**Instrument(s) enseigné(s)**

Basse électrique / Batterie / Guitare électrique / Harpe celtique.

**Atelier(s)**

Atelier musiques actuelles / Atelier de percussions africaines.

**Contact**École de musique et d'arts plastiques du Pays de Loiron  
Maison de Pays - 53320 Loiron  
02 43 02 77 67  
eimap@cc-paysdeloiron.fr  
www.cc-paysdeloiron.fr**Meslay-Du-Maine****ÉCOLE DE MUSIQUE DU  
PAYS DE MESLAY-GREZ****Type de structure**

Établissement public d'enseignement artistique

**Instrument(s) enseigné(s)**

Basse électrique / Batterie / Contrebasse.

**Atelier(s)**

Atelier jazz / Atelier de percussions africaines / Fanfare funk.

**Autres**

Stages d'accordéon diatonique, de guitare d'accompagnement et de piano, ouverts au tout public.

**Accompagnement**

Dans le cadre de stages, ouverts aux groupes et artistes solos.

**Contact**École de musique du Pays de Meslay-Grez  
1 voie de la Guiternière  
53170 Meslay-Du-Maine  
02 43 98 74 08  
ecoledemusique@paysmeslaygrez.fr**Saint-Berthevin****ÉCOLE MUNICIPALE  
DE MUSIQUE****Type de structure**

Établissement public d'enseignement artistique

**Instrument(s)/discipline(s) enseigné(s)**

Accordéon / Basse électrique / Chant variété / Formation musicale jazz-musiques actuelles / Guitare acoustique / Guitare électrique / Percussions africaines / Trompette jazz-musiques actuelles / Saxophone jazz-musiques actuelles.

**Atelier(s)**

Atelier jazz / Atelier musiques actuelles.

**Accompagnement**

Conseils, aide à la composition ou l'arrangement, regard extérieur sur l'interprétation, la mise en place rythmique...

**Contact**École municipale de musique et de danse  
11 rue du Haut Bourg  
53940 Saint-Berthevin  
02 43 69 32 88  
philippe.leuwers@ville-saint-berthevin.fr**Villaines-La-Juhel****ÉCOLE DE MUSIQUE DU  
HAUT-MAINE ET PAIL****Type de structure**

Établissement public d'enseignement artistique

**Instrument(s) enseigné(s)**

Accordéon / Batterie / Clavier / Guitare électrique.

**Atelier(s)**

Atelier musiques actuelles / Atelier de percussions brésiliennes.

**Contact**SIVU École de musique et de danse du Haut-Maine et Pail  
Rue Jules Doitteau  
53700 Villaines-la-Juhel  
02 43 30 40 50  
direction.sivu@laposte.net**ÇA VEUT DIRE QUOI ENSEIGNER LES MUSIQUES ACTUELLES ?****Jean-Pierre Painchaud, prof de guitare au conservatoire des Coëvrons (Évron)**

C'est d'abord savoir s'adapter : tous les élèves sont différents. Il y a ceux qui rêvent de devenir guitar hero, ceux qui ne jurent que par Bob Marley, ceux qui veulent tout de suite monter un groupe... Donc tu t'adaptes ou plutôt tu « accompagnes sur le chemin » (le vrai sens du mot pédagogie). En musiques actuelles, en général, les élèves savent déjà ce qu'ils veulent. Tu n'as pas vraiment besoin d'allumer le feu, par contre tu as le devoir d'initier : **partir d'Harry Potter pour aller vers Shakespeare...**

Le travail en atelier permet d'aborder tous les paramètres de la musique en même temps : le jeu en groupe, l'interaction entre les musiciens, les codes à acquérir pour jouer ensemble, la pulse, le groove, l'écoute... Au départ, on fait des reprises qu'on choisit ensemble. Puis parfois on peut évoluer vers des créations, des impros... Que ce soit en cours instrumental ou en atelier, mon but, c'est que l'élève soit heureux quand il joue, qu'il acquière les connaissances nécessaires et assez d'autonomie pour jouer sa propre musique avec d'autres musiciens.

## SE FAIRE ACCOMPAGNER

Perfectionner sa technique vocale, bénéficier d'un regard extérieur pour avancer dans sa démarche artistique, se faire accompagner en répétition par un musicien expérimenté, disposer d'un lieu scénique équipé pour peaufiner son set... Plusieurs structures du département proposent à différents niveaux des formations et dispositifs d'accompagnement adaptés aux besoins et projets des musiciens.

### ACCOMPAGNER UN GROUPE, ÇA SIGNIFIE QUOI ?

*David Tessier, musicien accompagnateur au département musiques actuelles du conservatoire de Laval*



Le premier mot qui me vient à l'esprit, c'est l'humain : quel que soit le projet, que ça soit un groupe d'ados qui démarre ou un auteur-compositeur adulte, on commence toujours par discuter autour d'un café : qu'est-ce qu'ils écoutent ? Quelles sont leurs envies, leurs objectifs ? S'ils citent des influences que je ne connais pas, je vais écouter... Je les forme mais je me forme aussi. **On est dans une relation d'échange, d'égal à égal.** Il s'agit de s'imprégner, de comprendre leur univers musical. Après, l'accompagnateur a ses limites. Le type qui sait tout sur tout, ça n'existe pas. Le tout, c'est de donner aux musiciens des bases solides, des bons outils et une méthode de travail pour qu'ils puissent créer leur propre musique. En aucun cas, il ne s'agit de faire à leur place et de s'immiscer dans l'artistique. Ce sont eux qui mènent la barque. Je ne fais que proposer. Les zicos prennent ou ne prennent pas. Le but du jeu, c'est de leur faire gagner du temps, et de se retirer petit à petit afin qu'ils prennent seuls leur envol.

### MAYENNE CULTURE

Réunions d'infos, stages ou résidences « à la carte », Mayenne Culture organise différents types de formations à l'attention des musiciens du département.

#### Formations-résidences

Assurées par un intervenant professionnel (musicien, ingénieur du son...), ces résidences individualisées (de 2 à 4 jours) permettent aux groupes de bénéficier d'un regard extérieur sur leur travail.

Les objectifs sont définis avec les musiciens, en fonction de leurs attentes : gestion du son sur scène, rapport au public et à l'espace scénique, travail sur les compositions, les arrangements, la mise en place...

#### Pour qui ?

Groupes et artistes solo professionnels, en voie de professionnalisation ou amateurs disposant d'une certaine expérience (scène, studio...).

#### Comment ?

Inscription sur demande. 3 à 4 groupes bénéficiaires/an.

#### Tarif(s)

10€/heure.

#### Home studio

Cette formation « à domicile » permet de bénéficier des conseils et de l'accompagnement personnalisé (sur une demi-journée à 2 jours) d'un intervenant professionnel afin d'optimiser ses productions et/ou enregistrements (configuration du home studio, composition et arrangement, prise de son, mixage...).

#### Pour qui ?

Musiciens, chanteurs, producteurs MAO, beatmakers travaillant en home studio.

#### Comment ?

Inscription sur demande. 2 musiciens bénéficiaires par an.

#### Tarif(s)

10€/heure.

#### Stages

Mayenne Culture propose 4 à 5 formations courtes (de 2 à 4 jours) chaque saison, abordant des thématiques techniques, administratives ou artistiques : initiation aux techniques du son, technique vocale, atelier écrire une chanson, initiation au booking, etc.

#### Pour qui ?

Musiciens, membres de l'entourage des groupes, etc.

#### Comment ?

Inscription auprès de Mayenne Culture.

#### Tarif(s)

Environ 15€/jour.

#### Rendez-vous info

Animés par des intervenants professionnels, ces rendez-vous (d'une durée de 4 heures) visent à répondre aux problématiques que rencontrent au quotidien les musiciens, acteurs associatifs, etc. en matière juridique, technique ou de communication.

#### Pour qui ?

Musiciens, membres de l'entourage des groupes, organisateurs de concerts, etc.

#### Comment ?

Inscription auprès de Mayenne Culture.

#### Tarif(s)

Gratuit

#### Contact

Nicolas Moreau - Mayenne Culture  
Centre administratif Jean Monnet - 25 rue de la Maillarderie - 53000 Laval  
02 43 59 96 50  
nicolas.moreau@mayenneculture.fr  
mayenneculture.fr

### 6PAR4

Acteur de l'accompagnement des artistes qu'ils soient amateurs, en voie de professionnalisation ou professionnels, le 6par4 propose plusieurs dispositifs scéniques pour répondre aux besoins des groupes.

#### C'est déjà demain

Porté par le 6par4 et le département musiques actuelles du conservatoire de Laval (DMAC), « C'est déjà demain » offre la possibilité à 2 à 3 groupes de jouer sur la scène du 6par4 lors des 2 à 3 soirées concerts par saison. Ces concerts sont précédés d'un temps de travail sur scène et complétés de retours sur la prestation scénique de chaque groupe, de rendez-vous conseil au centre infos...

#### Pour qui ?

Groupes et artistes solo résidant à Laval et dans son agglomération.

#### Comment ?

Sur demande auprès du 6par4 ou du DMAC du conservatoire de Laval. Les demandes sont étudiées en fonction de critères artistiques et de structuration de projet.

#### Résidence/filage

Afin de permettre aux musiciens de finaliser leur spectacle, le 6par4 propose des temps de résidence ou de filage adaptés à leurs besoins : mise à disposition du lieu et de l'équipe technique pour travailler le son, les lumières ou la scène.

#### Pour qui ?

Groupes et artistes solos du département professionnels, en voie de professionnalisation ou amateurs disposant d'une expérience (scène, studio).

#### Comment ?

Sur demande auprès du 6par4. Les demandes sont étudiées en fonction de critères artistiques et de structuration de projet.

#### Ça part en live

Ce dispositif propose un accompagnement individualisé associant temps de résidence ou de filage, et rendez-vous conseils dédiés à la communication et au développement artistique.

#### Pour qui ?

Groupes et artistes solos du département professionnels ou en voie de professionnalisation.

**Comment?**

Sur demande auprès du 6par4. Les demandes sont étudiées en fonction des critères artistiques et de structuration de projet.

**Artistes en scène**

Dispositif d'accompagnement régional porté par les salles de concerts musiques actuelles (SMAC) des Pays de la Loire et coordonné par Trempolino, « Artistes en scène » permet chaque année à 5 groupes de travailler dans des conditions scéniques professionnelles avec un intervenant (arrangeur, metteur en scène, ingénieur du son...). Soit 9 jours de résidence-formation.

**Pour qui?**

Groupes et artistes solo professionnels ou en voie de professionnalisation résidant en Pays de la Loire.

**Comment?**

Appel à candidatures entre octobre et novembre.

Plus d'infos sur [www.trempo.com/artistes-en-scene](http://www.trempo.com/artistes-en-scene).

**Contact**

Éric Fagnot - 6par4  
177 rue du vieux Saint Louis - 53000 Laval  
02 43 59 77 80  
eric@6par4.com  
www.6par4.com

**Changé****PÔLE D'ENSEIGNEMENT  
ARTISTIQUE**

En complément de son offre d'enseignement, l'école de musique propose aux musiciens un accompagnement artistique.

**Accompagnement artistique**

Travail sur la composition, les arrangements, le jeu en groupe, le rythme, la mise en place... Objectifs et programme à définir avec le groupe.

**Pour qui?**

Groupes et artistes solo.

**Tarif(s)**

117€/an/groupe (1 séance/semaine).

**Contact**

École municipale de musique  
2 rue des Bordagers - 53810 Changé  
02 43 49 05 79  
atelierdesartsvivants@mairie-change.fr

**Cossé-Le-Vivien / Craon****ÉTABLISSEMENT  
D'ENSEIGNEMENTS  
ARTISTIQUES DU  
PAYS DE CRAON**

En complément de son offre d'enseignement, l'établissement d'enseignements artistiques du Pays de Craon propose aux musiciens un accompagnement artistique.

**Accompagnement artistique**

Regard global sur le projet artistique, travail sur la composition, les arrangements, le rythme, la mise en place... Pré-productions, maquettage. Objectifs et programme à définir avec le groupe.

**Pour qui?**

Groupes et artistes solo.

**Tarif(s)**

95€/jour/groupe.

**Contact**

Éric Onillon - Établissement d'enseignements artistiques du Pays de Craon  
Place Tussenhausen - PB 52  
53230 Cossé-le-Vivien  
02 43 91 79 03  
ecole-de-musique-int-cosse@wanadoo.fr

**Laval****DÉPARTEMENT  
MUSIQUES ACTUELLES  
DU CONSERVATOIRE**

En complément de son offre de répétition et d'enseignement, le DMAC propose différents types d'accompagnement.

**Accompagnement technique**

Pré-productions, travail sur la gestion du son en répétition...

**Pour qui?**

Groupes et artistes solo se préparant à la scène ou à l'enregistrement.

**Tarif(s)**

3,20€/heure/personne.

**Accompagnement artistique**

Dans le cadre de répétitions accompagnées : travail sur la composition, les arrangements, le jeu en groupe, le rythme, la mise en place... Objectifs et programme à définir avec le groupe.

**Pour qui?**

Groupes et artistes solo avec créations originales.

**Tarif(s)**

3,20€/heure/personne.

**Accompagnement à la scène**

Préparation à la scène, résidence scénique dans le cadre des soirées « C'est déjà demain » au 6par4 ou du Réseau 333.

**Pour qui?**

Groupes et artistes solo préparant leurs premières scènes.

**Tarif(s)**

Gratuit.

**Contact**

Christophe Chauvel - Conservatoire de Laval  
40 rue des Ribaudières - 53000 Laval  
02 43 02 05 86 / 06 03 62 57 21  
christophe.chauvel@laval.fr

**Mayenne****LA BOUSSOLE (LE GRAND NORD)**

En complément des studios de répétition, La Boussole propose différents types d'accompagnement.

**Accompagnement technique**

Pré-productions, travail sur la gestion du son en répétition...

**Pour qui?**

Groupes et artistes solo utilisateurs des studios de La Boussole.

**Tarif(s)**

Gratuit.

**Accompagnement artistique**

Travail sur la composition, les arrangements, le jeu en groupe, le rythme, la mise en place... Objectifs et programme à définir avec le groupe.

**Pour qui?**

Groupes et artistes solo utilisateurs des studios de La Boussole.

**Tarif(s)**

Gratuit.

**Accompagnement à la scène**

Préparation à la scène, résidence scénique...

**LE GRAND ATELIER**

Lancé en 2011 à Mayenne par le festival Un singe en été et La Boussole (studios de répétition du conservatoire du pays de Mayenne), Le Grand Atelier vise à accompagner un groupe ou artiste solo en développement dans son travail scénique (mise en place du set, gestion de l'espace scénique, rapport au public, son sur scène, etc.).

Assuré par des intervenants professionnels, cet accompagnement alterne temps de résidence en conditions scéniques (une dizaine de jours environ) et prestations « live », notamment lors du festival Un singe en été en clôture du dispositif.

**Contact**

Laure Denis - 02 43 08 72 78 - [contact@tribufamilia.fr](mailto:contact@tribufamilia.fr)

**Pour qui?**

Groupes et artistes solo confirmés.

**Tarif(s)**

Gratuit, sur convention (impliquant en contrepartie une prestation gratuite du groupe).

**Contact**

Bruno Legrand - Conservatoire du Pays de Mayenne

Le Grand Nord - Esplanade François Mitterrand - 53104 Mayenne

02 43 11 19 89

bruno.legrand@paysdemayenne.fr  
conservatoire.legrandnord.fr

**Saint-Denis-De-Gastines****LE CUBE**

En complément des studios de répétition, le Cube propose différents types d'accompagnement.

**Accompagnement technique**

Pré-productions, travail sur la gestion du son en répétition...

**Pour qui?**

Groupes et artistes solo utilisateurs des studios du Cube.

**Tarif(s)**

Inclus dans le tarif de répétition.

**Accompagnement artistique**

Travail sur la composition, les arrangements, le jeu en groupe, le rythme, la mise en place... Objectifs et programme à définir avec le groupe.

**Pour qui?**

Groupes et artistes solo du département.

**Tarif(s)**

Inclus dans le tarif de répétition.

**Accompagnement à la scène**

Préparation à la scène, résidence scénique...

**Pour qui?**

Groupes et artistes solo confirmés, utilisateurs des studios du Cube.

**Tarif(s)**

En fonction du dispositif mis en place (Réseau 333, etc.).

**Contact**

Jérémy Frère - Le Cube / École de musique communautaire de l'Ernée

Impasse de l'Harmonie - 53500 Saint-Denis-de-Gastines

02 43 00 14 61

jeremy@lecube-studio.com

www.lecube-studio.com

**RÉSEAU 333**

Coordonné par le 6par4, le Réseau 333 rassemble les lieux de répétition et d'accompagnement du département (Le Cube, La Boîte à musique, La Boussole, DMAC de Laval, établissement d'enseignements artistiques du Pays de Craon).

Chaque année, 3 soirées concerts permettent aux groupes répétant dans ces structures de jouer en public dans des conditions professionnelles et de bénéficier d'un accompagnement à la scène. Le Réseau propose également plusieurs actions de formation, ouvertes gratuitement aux musiciens.

**Formations « son »**

Mini-formations individualisées (à l'attention des groupes et artistes solo) à la gestion du son en répétition (réglages des amplis, positionnement des musiciens dans le studio, prévention des risques auditifs...), avec un ingénieur du son professionnel.

**Ateliers « réglages d'instruments »**

Ateliers d'une demi-journée pour s'initier ou se perfectionner au réglage de son instrument.

**Accompagnement à la scène**

Une journée de résidence avec un ingénieur du son professionnel au 6par4, afin de travailler la gestion du son sur scène (réglages des retours, positionnement sur scène...) et se préparer au live.

**Contact**

Éric Fagnot - 6par4

02 43 59 77 80 - eric@6par4.com



# JOUER

Jouer en public, faire de la scène, partager sa musique en live... C'est l'objectif d'une grande majorité de musiciens. Pour s'orienter dans cette tâche chronophage et souvent ingrate qu'est la recherche de concerts, quelques conseils, contacts et infos utiles.

## COMMENT VOUS ORGANISEZ-VOUS POUR DÉMARCHER ?

Xavier Margogne, guitariste des Fils Canouche



D'abord, il faut que tout le monde mette la main à la pâte, et que les rôles soient bien répartis : le contrebassiste s'occupe des festivals, l'accordéoniste des cafés-concerts, moi des salles, théâtres... Et le saxophoniste gère le fichier contacts. C'est un outil important, vital pour nous, qu'on tient à jour et qu'on enrichit en permanence.

**Pour démarcher, il faut bien cibler les lieux qui sont à ta portée, sinon tu perds ton temps...** Pour les cafés-concerts ou les petites assos, on passe en général un premier coup de téléphone : « ça vous intéresse de recevoir un disque et un dossier de presse ? ». Certains te répondent qu'ils ne fonctionnent que par mail, d'autres te disent oui... Ensuite tu relances. Pour les festivals ou les salles de spectacle, on fonctionne davantage par mail. L'objectif, c'est plutôt d'inviter les programmeurs à un de nos concerts. Sans tourneur, on a tout de même réussi à faire plus de 350 dates. Quand tu te bouges et que tu as de bons outils : un bon disque, un joli dossier de presse... c'est tout à fait jouable.

## PETIT KIT DU BOOKEUR DÉBUTANT

La recherche de dates (ou booking) demande une certaine organisation et quelques outils. Liste non-exhaustive de conseils pratiques pour débutant.

### Travailler en équipe

Faute de manager, répartissez-vous le travail au sein du groupe : untel gère les tremplins, untel les assos, untel les cafés-concerts dans tel département... Veillez à vous partager équitablement les tâches : le fait qu'un ou deux musiciens seulement soient actifs peut susciter des tensions au sein du groupe. Un manager/tourneur (qui au départ peut être un ami ou un proche du groupe) pourra prendre le relais progressivement et vous décharger de ces tâches.

### Constituer un réseau

Une majorité des jeunes groupes trouvent leurs premières dates grâce à leur réseau personnel. Appuyez-vous sur votre cercle d'amis, vos proches, vos connaissances... Il s'agit ensuite d'élargir ce réseau. Entrez en contact avec les acteurs de la « scène locale » : centre infos, médias, assos, musiciens... Les échanges de bons plans et la mutualisation des contacts entre musiciens peuvent par exemple faire gagner beaucoup de temps. Tout comme la préparation d'une tournée associant plusieurs groupes ou les échanges de dates (« je t'invite à jouer dans ma ville, tu m'invites dans la tienne »).

### Élaborer un fichier contacts

Outil essentiel pour le démarchage : le fichier contacts. Ce peut être un tableur type Excel dans lequel sont classés par région et par type les contacts des lieux susceptibles de vous programmer. **Ciblez bien** les lieux correspondant à votre genre musical et votre niveau de développement. Ce fichier vous permettra aussi d'assurer le suivi (indispensable) de vos actions de démarchage. Pour partager les infos au sein du groupe, des outils comme Google docs peuvent s'avérer pratiques.

Pour **alimenter ce fichier contacts**, utilisez les annuaires mis à votre disposition par les centres info-ressources (en général, chaque département compte un centre infos). N'hésitez pas à

les contacter directement pour cibler votre demande. Pour la Mayenne, consultez l'annuaire Tranzistor ; pour la Bretagne, l'annuaire du Jardin Moderne...

À noter : [tranzistor.org](http://tranzistor.org) recense dans ses pages ressources les principaux annuaires en ligne (→ Voir S'informer, p. 5) Autre méthode pour enrichir votre fichier : épilchez les agendas concerts (Ty Zicos, etc.) et repérez les endroits où jouent les groupes évoluant dans votre univers musical. Pour les groupes plus avancés, investir dans l'achat de l'Officiel de la musique (version web ou papier) peut s'avérer utile. Ce guide édité par l'IRMA recense plus de 27 000 contacts au niveau national.

### Démarcher avec des bons outils

Pour démarcher, mieux vaut se munir rapidement d'un kit « promo » minimum, que vous pourrez étoffer progressivement. **Soignez le visuel** (logo, design, etc.) de vos supports, quitte à investir un minimum en faisant appel à un graphiste. La qualité du visuel donne une indication sur le caractère « professionnel » de votre projet.

Veillez à **mentionner vos contacts** (nom d'une personne contact, adresse email, téléphone, site web...) de façon lisible et claire sur tous vos supports (dém, site web, bio...).

**Dém** : indispensable pour démarcher les programmeurs et organisateurs de concerts. 3 ou 4 titres peuvent suffire. Placez le plus « efficace » et abouti en premier sur la tracklist. Attention à la qualité des enregistrements que vous diffusez. L'impression négative laissée par une démo bâclée peut vous coller longtemps à la peau.

**Press book** : document de promo constitué d'une bio, de quelques articles de presse, d'une photo de presse...

Le **bio** a pour objectif de présenter votre groupe et de fournir un texte réutilisable par les médias, les lieux de concert, etc. dans leurs supports de communication respectifs. Il s'agit donc d'un texte relativement court, présentant votre musique, éventuellement vos influences, d'où vient le groupe, etc. Pour sa rédaction, il peut être utile de faire appel à une personne extérieure, maniant bien la plume de préférence.

À éviter : les biographies de chaque musicien, l'historique détaillé du groupe genre « Jean-Roro et Jean-Patrick se sont rencontrés au lycée en 2008. Puis ils ont rencontré Jean-Claude et Jean-Mickaël en mars 2009, etc. » Une sélection de quelques-uns de vos concerts passés (les plus « prestigieux ») et d'articles de presse (idem) peut venir compléter cette bio.

Les organisateurs de concerts, médias, etc. pourront aussi vous demander une photo de presse (en haute résolution). Prenez le temps d'organiser une petite séance photo, si possible avec quelqu'un sachant se servir d'un appareil.

**Vidéo** : avec internet et les réseaux sociaux, l'image (et la vidéo en particulier) joue un rôle de plus en plus prépondérant : pour « créer le buzz » ou permettre aux programmeurs de mieux se rendre compte de ce que vous proposez...

La démocratisation du matériel aidant, avec des compétences basiques en prise de vue et en



Les organisateurs de concerts vous demanderont peut-être une **fiche technique**. Ce document permet au technicien son qui vous accueille lors d'un concert de connaître en amont vos besoins techniques (son, lumières...). Y figurent en général la liste du matériel utilisé par le groupe et celui dont il a besoin, ainsi qu'un plan de scène. Le plus simple pour réaliser une fiche technique adaptée à vos besoins est de demander conseil à un technicien son professionnel.



Avant les programmeurs et professionnels, c'est sur le public que repose la réussite d'un groupe. Parce qu'il permet d'entretenir un lien direct avec « vos fans », internet peut vous aider à conquérir et fidéliser un public. Un outil simple pour y contribuer : lors de vos concerts, invitez (de manière claire via une annonce micro) les spectateurs à remplir une **mailing list**, où chacun pourra préciser son adresse mail et son département de résidence. Ce qui vous permettra ensuite d'informer vos fans de vos concerts, sorties d'albums, etc.

montage, il est relativement simple de réaliser une vidéo un tant soit peu professionnelle. Ce peut être un clip, une captation de concert...

Attention, comme pour les enregistrements, une vidéo de mauvaise qualité peut davantage vous desservir que vous aider, entourez-vous de gens compétents si besoin.

#### Utiliser internet et les réseaux sociaux

Que ce soit *Bandcamp* ou *Soundcloud*, il existe des solutions très simples pour être présent sur internet. La plus utilisée est aujourd'hui **Facebook** qui permet de créer très simplement une page fan (à préférer au profil classique) sur laquelle on peut communiquer son actualité, ses contacts, sa bio...

De nombreuses applications offrent aussi la possibilité d'y publier ses morceaux (intégration de lecteurs Soundcloud, ReverbNation ou Bandcamp...), de vendre sa musique en ligne, d'annoncer ses dates de concerts (*Bandintown*...), etc.

Veillez à mettre à jour et alimenter régulièrement votre page (annonce de concerts, photos, vidéos...).

Disposer également de son propre **site web** offre plusieurs avantages : ne plus être dépendant d'un tiers et de son éventuelle désuétude (voir l'exemple de Myspace) ; créer un site à son image (en terme de design, etc.) et adapté à ses besoins ; disposer d'un espace personnalisable sur lequel on peut insérer les contenus que l'on souhaite sans contrainte. Avec des plateformes gratuites comme Wordpress, on peut créer assez simplement son propre site internet, seul ou avec coup de pouce virtuel (*Video-noob* ou *Wordpress.tv*).

Quand cela se justifie par une actualité suffisamment riche, il peut être intéressant de créer une **newsletter**, envoyée régulièrement aux professionnels, médias... mais aussi à votre public. Pour gérer vos envois, il existe des outils gratuits, comme par exemple *Fanbridge* ou *Mailchimp*.

#### Se préparer à la scène

Durée et cohérence du set, enchaînement des morceaux, rapport au public, son, lumières... Un « show », ça se travaille et ça se prépare. Dans cet objectif, plusieurs structures en Mayenne proposent un accompagnement scénique ou mettent leur lieu et équipe à disposition des groupes pour des résidences/filages. (→ Voir *Se former*, p.17)

#### Participer aux tremplins

Les tremplins et autres dispositifs de repérage offrent en général la possibilité de jouer sur scène dans de bonnes conditions et de se faire connaître du public et des programmeurs (qui constituent souvent les jurys de ces tremplins).

À noter : *tranzistor.org* recense dans ses pages ressources les tremplins organisés dans le grand Ouest (période, modalités de candidatures, etc.).

Attention, pour certains festivals, les tremplins sont plus des vecteurs de promotion que de véritables outils d'aide au développement d'artistes. Prudence aussi vis-à-vis de certains tremplins qui semblent davantage vouloir servir leurs intérêts que ceux des groupes.

## TREMPAINS ET DISPOSITIFS DE REPÉRAGE

En Mayenne, deux tremplins s'adressent spécifiquement aux musiciens et groupes du département.

### LES ÉMERGENCES



Créé en 2003 et porté par un collectif de 10 structures culturelles du département, ce **dispositif bisannuel de repérage et d'accompagnement** vise à fournir des outils adaptés aux besoins et parcours des musiciens.

Tous les deux ans, 9 artistes sont retenus pour 3 concerts de sélection à l'issue desquels sont choisis 4 artistes, qui se produisent une nouvelle fois en public lors d'un concert final.

Chaque groupe finaliste bénéficie ensuite d'une résidence-formation, d'une captation audio et vidéo de leur prestation scénique et d'un accompagnement à la communication et au démarchage.

Un concert de fin de résidence au 6par4 vient clôturer ce dispositif qui compte notamment parmi ses derniers lauréats Rotters Damn, Mad Lenoir, John Doe's Unbelievable Suicide, Throw me off the bridge, Babel...

#### Pour qui?

Groupes et artistes solo amateurs résidant en Mayenne, tous styles confondus (musiques amplifiées, chanson, jazz, world...).

#### Envoi des candidatures

Prochaine édition : 2016/2017.

#### Contact

Éric Fagnot  
02 43 59 77 80  
eric@6par4.com  
www.lesemergences.com

### KIOSQUE MOZAÏC



Tremplin organisé par le Crédit Agricole et la Ville de Laval. Après sélection sur écoute, 4 groupes sont programmés lors de 2 concerts en septembre, en plein-air dans le centre-ville de Laval.

Chaque groupe bénéficie d'une dotation de 500€.

#### Pour qui?

Groupes et artistes solo musiques actuelles résidant en Mayenne.

#### Envoi des candidatures

De mars à mai.

#### Contact

Nathalie Baret  
Caisse régionale du Crédit Agricole  
18 boulevard Lucien Daniel - 53000 Laval  
02 43 68 49 66  
nathalie.baret@ca-anjou-maine.fr

Les bœufs et jam sessions offrent un contexte différent de celui des concerts pour pratiquer la musique, et permettent souvent des rencontres entre musiciens. Favoriser les rencontres et les échanges, c'est précisément l'objectif des **Jeudis de l'atelier** : un bœuf mensuel (chaque premier jeudi du mois) gratuit et ouvert à tous, animé par le guitariste Léo Lacroix (Chorda) à l'Atelier des arts vivants à Changé.

Plus d'infos sur : [www.lesondines.org](http://www.lesondines.org)

**GROUPE CHERCHE MATOS**

Vous organisez un concert ou vous jouez dans un lieu non équipé en matériel de sonorisation et d'éclairage, et vous recherchez désespérément une sono, des projos, une table de mixage? Dans une logique d'aide aux projets émergents et de complémentarité avec les prestataires professionnels, plusieurs associations en Mayenne mettent à disposition des assos et musiciens leurs compétences et matériel à des tarifs abordables.

**Côté cour** (Laval)

Matériel d'éclairage, matériel scénique (pont de scène, pendrillons...)  
Contact : Vincent - 06 30 60 61 24

**La Cara'pass** (Laval)

Scène mobile (caravane aménagée), matériel de sonorisation et d'éclairage.  
Contact : Stéphane Robin - 06 81 72 76 21 - carapass@hotmail.fr

**Rugi-Son** (Ernée - Évron)

Matériel de sonorisation et d'éclairage.  
Contact : Clément Claudot - 06 79 18 12 81 - rugi-son@laposte.net - www.rugi-son.com

**Scéna** (Laval)

Matériel de sonorisation.  
Contact : Christophe Chauvel - 06 03 62 57 21 - christophe.chauvel.53@orange.fr



# ENREGISTRER

Bien que le home studio ait largement démocratisé l'enregistrement, disposer d'un support audio de qualité demande du matériel et des connaissances spécifiques. Ce qui nécessite souvent de faire appel à des compétences extérieures. Plusieurs studios de répétition et ingénieurs son professionnels interviennent dans ce champ en Mayenne.

## ENREGISTRER : POUR QUOI, POUR QUI, COMMENT ?

Jérémy Frère, animateur des studios de répétition du Cube à St-Denis-de-Gastines



Enregistrer sa musique fait bien souvent rêver, il y a un côté matérialisation concrète de ce qu'on produit. Mais au-delà du plaisir que ça apporte (et doit apporter), il faut se demander pourquoi on veut enregistrer un album, une démo, un ep... De là vont découler la préparation, l'investissement financier nécessaires...

Je dirais qu'il y a 3 types d'enregistrement : 1/ L'enregistrement à but uniquement pédagogique, qui sert à écouter ce qu'on fait en répet'. C'est indispensable pour pouvoir avancer, et ça ne demande ni matériel, ni préparation, juste un ordi ou un petit enregistreur. 2/ La fameuse maquette dont le but est souvent multiple : démarchage, souvenir, voire petite vente... C'est un outil quasi indispensable pour le booking, et c'est aussi très formateur. On propose au Cube comme dans les autres studios de faire de petites maquettes, qui permettent de démarcher, mais aussi d'identifier plus facilement les points à bosser pour évoluer. 3/ L'ep puis l'album : plus propres, plus aboutis, ils concernent des groupes confirmés. Et demandent beaucoup de préparation, un vrai travail de pré-production pour ne pas aller au casse-pipe.

## STUDIOS DE RÉPÉTITION

En complément des studios et ingénieurs du son professionnels, les studios de répétition proposent différents services autour de l'enregistrement. Maquettage à vocation pédagogique ou mise à disposition des studios, les modalités varient selon les lieux...

### Évron

#### LA BOÎTE À MUSIQUE (CSC LE TRAIT D'UNION)

##### Service(s) proposé(s)

Mise à disposition du studio et du matériel d'enregistrement.

##### Pour qui ?

Groupes et artistes solo.

##### Tarif(s)

À définir après évaluation des besoins du groupe.

##### Contact

Serge Churin - Centre socio-culturel Le Trait d'union  
32 bis rue du Montaigu - 53600 Évron  
02 43 01 22 09  
serge.churin@evron.fr

### Laval

#### DÉPARTEMENT MUSIQUES ACTUELLES DU CONSERVATOIRE

##### Service(s) proposé(s)

Maquettage à vocation pédagogique avec personnel qualifié.

##### Pour qui ?

Groupes et artistes solo avec créations originales.

##### Tarif(s)

3,20€/heure/personne.

##### Contact

Christophe Chauvel - Conservatoire de Laval  
40 rue des Ribaudières - 53000 Laval  
02 43 02 05 86 / 06 03 62 57 21  
christophe.chauvel@laval.fr



### Mayenne

#### LA BOUSSOLE (LE GRAND NORD)

##### Service(s) proposés(s)

Mise à disposition du studio et du matériel d'enregistrement / Maquettage à vocation pédagogique avec personnel qualifié.

##### Pour qui ?

Mise à disposition du studio : groupes et artistes solo avec un ingénieur du son confirmé.  
Maquettage : groupes et artistes solo.

##### Tarif(s)

Mise à disposition du studio : gratuit, sur convention (impliquant en contrepartie une prestation gratuite du groupe).  
Maquettage : 100€/jour.

##### Contact

Bruno Legrand - Conservatoire du Pays de Mayenne  
Le Grand Nord - Esplanade François Mitterrand - 53104 Mayenne  
02 43 11 19 89  
bruno.legrand@paysdemayenne.fr  
conservatoire.legrandnord.fr

#### PRESSAGE OU DUPLICATION ?

Pour fabriquer un cd, deux modes possibles : le pressage ou la duplication sur cd-r.

Mode de fabrication professionnel, le **pressage** devient intéressant financièrement à partir d'environ 400 exemplaires. Ce qui correspond grosso modo à la quantité minimum acceptée par les usines de pressage.

Plus rapide à fabriquer mais plus artisanale et moins durable, la **duplication** (gravage sur cd-r) permet d'obtenir un objet similaire visuellement (disque imprimé). En dessous de 400 exemplaires, cette technique devient plus rentable que le pressage.

À noter : Le Jardin Moderne à Rennes ([www.jardinmoderne.org/fichestechniques/duplicationcd](http://www.jardinmoderne.org/fichestechniques/duplicationcd)) et Tremolino ([www.tremolo.com/developper](http://www.tremolo.com/developper)) à Nantes offrent un service de duplication à des tarifs abordables (de 1 à 1,60 euros l'unité).

### Saint-Denis-De-Gastines

#### LE CUBE

##### Service(s) proposé(s)

Mise à disposition du studio et du matériel d'enregistrement / Maquettage à vocation pédagogique avec personnel qualifié.

##### Pour qui ?

Mise à disposition du studio : groupes et artistes solo avec un ingénieur du son confirmé.  
Maquettage : groupes et artistes solo utilisateurs réguliers des studios de répétition.

##### Tarif(s)

Mise à disposition du studio ou enregistrement pédagogique/prémaquettage (le temps d'une répétition) : inclu dans le tarif de répétition.  
Maquettage : 100€/jour.

##### Contact

Jérémy Frère - Le Cube / École de musique communautaire de l'Ernée  
Impasse de l'Harmonie - 53500 Saint-Denis-de-Gastines  
02 43 00 14 61  
jeremy@lecube-studio.com  
www.lecube-studio.com

## INGÉNIEURS DU SON / STUDIOS PROFESSIONNELS

### AMAURY SAUVÉ THE APIARY STUDIO



#### Studio(s)

Régie (25m<sup>2</sup>) + live room (50m<sup>2</sup>) + dead room (13m<sup>2</sup>) + vocal booth (3m<sup>2</sup>). Hébergement sur place possible (jusqu'à 8 couchages, kitchenette, salon, jardin, sanitaires...).

#### Prestation(s) proposée(s)

Prise de son / Mixage / Réalisation artistique / Enregistrement maquette ou pré-production / Enregistrement ep ou album / Mastering.

#### Couleur artistique

Tous les genres musicaux. Spécialisé dans les musiques actuelles amplifiées (rock, pop, folk, metal/hardcore...).

#### Groupes déjà enregistrés

Throw me off the bridge, Fuzeta, Birds in row, Fragments, As we draw, The Prestige...

#### Contact

Amaury Sauvé / Laval  
06 14 70 46 71  
contact@amaurysauve.com  
info@theapiarystudio.com  
www.theapiarystudio.com

### THOMAS RICOU PUSH PULL



#### Studio(s)

Studio mobile pouvant être utilisé dans différentes configurations (local de répétition, etc.). Plusieurs lieux à disposition suivant la configuration nécessaire.

#### Prestation(s) proposée(s)

Prise de son / Mixage / Réalisation artistique / Accompagnement artistique et pédagogique / Enregistrement maquette ou pré-production / Enregistrement ep ou album / Captation de concert.

#### Couleur artistique

Rock, chanson, jazz.

#### Groupes déjà enregistrés

Babel, Touttim, Les Allumés du Bidon, Rotters Damn, Les Fils Canouche...

#### Contact

Thomas Ricou / Château-Gontier  
06 84 49 25 14  
ricou.thomas@yahoo.fr

### ROMUALD GABLIN



#### Studio(s)

1 studio (25m<sup>2</sup>)

#### Prestation(s) proposée(s)

Prise de son / Mixage / Réalisation artistique / Enregistrement maquette ou pré-production / Enregistrement ep ou album.

#### Couleur artistique

Chanson, folk, pop & roll's.

#### Groupes déjà enregistrés

Florian Mona, Mr Roux, La Casa, Babel, John Doe's Unbelievable Suicide, Jack & Lumber...

#### Contact

Romuald Gablin / Laval  
06 64 99 78 01  
romualdgab@yahoo.fr  
www.facebook.com/romuald.gablin

#### PROTÉGER SA MUSIQUE ?

Si vous souhaitez simplement protéger votre musique d'éventuels plagiat, le plus simple et économique est de vous adresser à votre propre domicile une lettre contenant un enregistrement de vos chansons. Et de conserver cette lettre, le cachet de la Poste faisant foi. En cas de litige, vous pourrez ainsi prouver l'antériorité de la « paternité » de vos œuvres.

#### La Sacem

Lorsque vous jouez en public de manière régulière ou que vous publiez un disque qui sera largement diffusé, il peut être pertinent de déposer vos œuvres à la Sacem. Outre sa protection, vous pourrez ainsi percevoir des droits d'auteur pour toute utilisation ou diffusion de votre musique : concerts, passages radios, compilation, diffusion sur le web...

L'admission à la Sacem est nominative et payante (127€ par personne).

Plus d'infos sur [www.sacem.fr](http://www.sacem.fr)

#### Les licences libres

Alternatives à la Sacem, les licences libres (ou ouvertes) type Creative Commons permettent de contrôler et conditionner les modalités de diffusion et d'utilisation de sa musique, tout en permettant un partage et une circulation libre de ses œuvres.

Plus d'infos sur [creativecommons.fr](http://creativecommons.fr)

## FINANCER UN ENREGISTREMENT

Autoproduire une démo, un ep 5 titres et qui plus est un album peut coûter cher. En particulier si vous enregistrez en studio ou que vous publiez votre album en cd digipack ou vinyle. Quelques sources de financement possibles pour vous aider à boucler votre budget...

### Le financement participatif

Pour financer leurs projets (notamment discographiques), beaucoup de groupes font appel à leur public, via une souscription. Internet a largement facilité et amplifié ce mode de mécénat participatif (ou crowdfunding). Au-delà des labels communautaires type *Mymajorcompany*, des plates-formes mettent directement en relation musiciens et fans « financeurs », qui en retour de leur participation reçoivent une contrepartie définie par les musiciens (disque, place de concerts, etc.). Parmi les plateformes les plus utilisées, on peut citer *Kisskissbankbank* ou *Ulule*.

### Les aides des collectivités territoriales

Le Département de la Mayenne a initié en 2001 une aide au disque s'adressant aux groupes et artistes du département ayant un projet d'album ou de maxi/ep (5-6 titres). Cette subvention s'élève à 15% du coût total pour un maxi et 10% du coût total pour un album.

Cette aide est soumise à différents critères : caractère professionnel et qualité artistique du projet, inscription logique du disque dans le parcours du groupe, garanties sur une distribution minimum...

Pour toute information et retirer le dossier de demande de subvention : contactez le service du développement culturel du Département (02 43 59 96 60).

Certaines communes ou communautés de communes participent aussi de manière ponctuelle au financement des disques d'artistes résidants sur leur territoire. Le plus simple est de s'adresser directement aux services ou élus de la collectivité où vous résidez pour leur présenter votre projet et solliciter une éventuelle aide.

### Les organismes professionnels

Plusieurs sociétés civiles (Adami, FCM, Sacem, SSCP...) ont également mis en place des aides financières à la production de disque. Compte-tenu de leurs critères d'attribution, ces aides s'adressent plutôt aux groupes confirmés, en voie de professionnalisation ou professionnels. Pour connaître ces critères, consultez directement les sites web de ces organismes.

• Pour en savoir plus : consultez la fiche pratique de l'IRMA relative aux aides au disque : [www.irma.asso.fr/Les-aides-au-disque](http://www.irma.asso.fr/Les-aides-au-disque)

## DIFFUSER SA MUSIQUE SUR LE WEB

Le disque reste une valeur sûre, toujours plébiscité par certains professionnels (démarchage des organisateurs de concerts, médias...) et par le public (vente à l'issue des concerts notamment). Mais le web offre une multitude de possibilités pour vendre sa musique ou la diffuser gratuitement dans le monde entier. Panorama des outils disponibles.

### Les plateformes en ligne

SoundCloud (plateforme de ce type la plus renommée) ou MixCloud sont un peu les Youtube ou Flickr de la musique. Elles permettent d'héberger et partager en ligne ses morceaux, consultables en streaming avec une bonne qualité audio. Ces outils gratuits proposent des lecteurs exportables et intégrables sur votre site web ou votre page Facebook.

### Les sites de téléchargement libre

Dogmazic ou Jamendo (le plus utilisé) proposent des albums en téléchargement libre. Vous pouvez y déposer directement vos morceaux sous licence libre, ce qui autorise leur téléchargement gratuit. Il est possible de percevoir des dons des utilisateurs qui souhaitent vous soutenir.

### Bandcamp

Bandcamp vous permet de créer votre page web, sur laquelle vous pouvez déposer vos albums (avec pochette, textes, etc.). Vos morceaux sont alors consultables en streaming et téléchargeables gratuitement ou au prix que vous avez fixé, dans le format que vous souhaitez (la plupart des formats audio sont acceptés). Lecteur exportable sur votre site ou votre page Facebook. Design et mise en page sobres, facilement personnalisables.

### Les agrégateurs numériques

Les plateformes de streaming comme Spotify ou Deezer sont de plus en plus utilisées par le public. Pour y figurer, ainsi que pour vendre sa musique sur internet via des distributeurs numériques tels que iTunes, Virgin, etc., le plus simple est de passer par un agrégateur numérique comme Zimbalam ou CD Baby.

Simple et rapides d'utilisation, ces services payants (35€/album pour Zimbalam) placent vos morceaux sur la plupart des distributeurs numériques ainsi que sur Spotify, Deezer...

À noter : Wiseband (société basée en Vendée) offre le même type de fonctionnalités mais avec une gamme de services plus large : gestion de merchandising (avec la possibilité d'exporter partout son magasin en ligne), fabrication de disques, gestion des fans, etc.

### Les plateformes de boutiques en ligne

Autre solution possible : vendre en ligne ses disques (et autres articles de merchandising : tee-shirts, affiches, slips...) directement sur son site web, via Paypal par exemple ou via son propre magasin en ligne. Plusieurs plateformes de magasins en ligne, comme Big-Cartel ou Wiseband par exemple, proposent des boutiques en ligne personnalisables, à configurer soi-même et intégrer directement sur son site internet.

Source : *Le petit manuel du musicien amateur - Fuzz'Yon/14Bis Espace Jeunes*

• Pour en savoir plus : consultez le site *Don't believe the hype*, qui fourmille de conseils sur le web musical, l'e-marketing, les stratégies pour optimiser sa communication numérique... [virginieberger.com](http://virginieberger.com)

La conception de ce guide a fait l'objet d'une réflexion collective, menée par un groupe de travail réunissant des acteurs de la répétition, de l'accompagnement et de l'enseignement des musiques actuelles en Mayenne :

Bruno Legrand (conservatoire du Pays de Mayenne), Cyril Coupé, Éric Fagnot (6par4), Christophe Chauvel, Matthieu Gauffre, François-Marie Foucault (conservatoire de Laval), Édouard Garrido, Jérémy Frère (Le Cube), Antoine Thibaud, Jean-Pierre Painchaud et Patrice Tonnelier (conservatoire des Coëvrons), Cécile Allanic (Département de la Mayenne).

#### Rédaction

Nicolas Moreau. Avec la participation de : Éric Fagnot, François-Marie Foucault, Bruno Legrand, Jean-Pierre Painchaud, Jérémy Frère, Xavier Margogne.

#### Création graphique

Maquette, mise en page : Antoine Gautreau assisté de Marion Viairon

Couverture : Guillaume Denaud

[www.danslesdents.com](http://www.danslesdents.com)

#### Remerciements

Pour leurs relectures, conseils, etc. : Véronique Baudry, François Bossuet, Florence De Coninck, Ben Devillers, Isabelle Foucault, Kada Ounas.

#### Avertissement

Ce guide ne prétend pas présenter de manière exhaustive l'ensemble des lieux de répétition, de formation, d'enseignement « musiques actuelles », etc. existant en Mayenne. Apparaissent dans ce guide les structures qui ont répondu au questionnaire transmis à cet effet par Mayenne Culture. Si vous souhaitez figurer dans la prochaine édition du guide, contactez Mayenne Culture.

Le guide des musiques actuelles en Mayenne est un hors série du magazine *Tranzistor*, une publication de Mayenne Culture. Directeur de publication et de rédaction : Baptiste Clément.

ISSN 1968-2360.

Impression : Imprimerie Faguier

© Mayenne Culture, septembre 2015

Centre administratif Jean Monnet

25 rue de la Maillarderie - BP 1429 - 53014 Laval cedex

02 43 59 96 50 - [contact@mayenneculture.fr](mailto:contact@mayenneculture.fr)

[mayenneculture.fr](http://mayenneculture.fr) - [www.tranzistor.org](http://www.tranzistor.org)

## MAYENNE CULTURE

Partenaire principal de la politique culturelle du Département et outil opérationnel de coopération entre territoires, Mayenne Culture assure une mission de développement artistique et culturel dans les domaines de la musique, de la danse, du théâtre et des arts visuels. Elle intervient en complémentarité des acteurs du département pour l'éducation artistique, les pratiques en amateur et professionnelles, la formation, l'information-ressource, la création, la diffusion, la fréquentation et la connaissance des œuvres.

L'action de Mayenne Culture pour les musiques actuelles s'inscrit dans le cadre d'un missionnement du Département de la Mayenne, en partenariat avec le 6par4, et en complémentarité avec les acteurs des musiques actuelles du département. Elle intervient ainsi dans les domaines de l'information (Tranzistor), de l'animation des lieux de pratique et d'enseignement musicaux, de la formation et de l'accompagnement des musiciens et groupes.

## DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE

Le Département s'implique pour la mise en place d'un projet musiques actuelles cohérent sur le département.

Il poursuit les priorités suivantes : encourager le croisement des publics, des pratiques et des domaines artistiques ; travailler avec les collectivités à la mise en place de politiques musiques actuelles sur les territoires ; soutenir et accompagner la scène départementale musiques actuelles.

Il s'appuie plus particulièrement sur deux acteurs à qui il confie des missions départementales : Mayenne Culture et le 6par4. Il accompagne ainsi l'organisation :

- d'un soutien à la création dans un objectif d'accès à la scène pour les musiciens ;
- d'un programme départemental de formation et accompagnement ;
- de l'animation des studios de répétition ;
- de l'information-ressources en Mayenne.

Par ailleurs, le Département apporte son soutien aux festivals et projets d'intérêt départemental, à la création de studios de répétition et à la production de disques.

